Mise à jour : sept 2025

BTSA METIERS DU VEGETAL (Alimentation, Ornement et Environnement)

FICHE FORMATION

LE METIER

Le brevet de technicien supérieur agricole "Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement" mène à des métiers de chef de culture ou de second d'entreprise d'une ou des unité(s) de production en milieu rural, péri urbain ou urbain, ou technicien de culture dans une station de recherche ou expérimentale, une structure d'appui conseil aux producteurs, un service de collectivité territoriale, une association d'insertion, voire en émergence, des structures en charge de développement d'agricultures urbaines.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Grâce à une bonne connaissance des végétaux, mettre en œuvre le plan de production et l'adapter pour atteindre les objectifs de qualité et de rendement fixés tout en respectant l'environnement.
- Organiser et gérer une unité de production
- S'assurer des approvisionnements et procéder aux vérifications des équipements de maîtrise du climat et du matériel.
- Assurer le suivi des cultures
- Organiser la récolte, le conditionnement et l'expédition
- Adapter la production aux exigences des environnements

STATUTS POSSIBLES

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ALTERNANCE rythme prévisionnel :
1 à 2 semaines en centre / 1 à 2 semaines en entreprise

1350 H En CFA
Sur 2 ans

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉ-REQUIS

- Tout apprenant intéressé par les métiers de l'horticulture, maraichage, arboriculture
- Être titulaire d'un Bac S, ES, d'un Bac technologique STAV ou d'un Bac pro Productions Horticoles, Aménagements Paysagers ou Agricole.

N° de fiche **RNCP** : 36773 – niveau 5
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

MODALITÉS D'ACCÈS

De février à octobre de l'année d'entrée. Sur RDV avec l'équipe pédagogique, dossier d'inscription complet et retourné.
Formation par voie de l'apprentissage : contrat d'apprentissage signé et retourné au plus tard 3 mois après la rentrée (fin août).
Réponse d'admissibilité dans un délai moyen de 15 jours.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Enseignement général** :
  BLOC 1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui
  BLOC 2 : Construction du projet personnel et professionnel
  BLOC 3 : Communication

- **Enseignement professionnel** :
  BLOC 4 : Conduite de systèmes de culture spécialisée
  BLOC 5 : Organiser le travail du chantier horticole
  BLOC 6 : Organisation du travail dans le système de production
  BLOC 7 : Pilotage stratégique du système de production

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ✓ Proposer un pilotage stratégique du système de production
- ✓ Conduire des systèmes de culture spécialisée
- ✓ Conduire des milieux de systèmes de culture spécialisée
- ✓ Organiser le travail dans le système de production
- ✓ Accompagner au changement technique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Formation théorique enrichie d'une immersion pratique au sein d'entreprises paysagères afin d'appréhender le savoir-faire.
- Les méthodes actives et participatives de formation professionnelle et l'individualisation des apprentissages seront recherchées comme outil de formation complétées par une formation alternant regroupements et mises en situation.
- Rencontres inter-niveaux et inter-filières pour favoriser l'explicitation et le retour sur expérience.
- Accompagnement personnalisé en entreprise et centre de formation, via le livret d'accompagnement et des visites.
- Mise à disposition numérique de tous les supports de formation

Evaluation :

- Tout au long de la formation, les apprenants sont évalués de manière formative ou sommative. Un bilan de milieu d'année est réalisé ainsi que des bacs et CCF blancs pour se préparer aux épreuves.
- Chaque candidat reçoit une convocation pour chaque épreuve :
- 50% en contrôle continu en cours de formation à la MFR (CCF) (planning donné en début de formation)
- 50% en épreuves terminales de fin de cycle dans un lycée défini par le rectorat.
- Une moyenne de 10/20 minimum pour l'ensemble des épreuves CCF et terminales est requise pour l'obtention du diplôme.

Taux de réussite à l'examen 2025 par la voie de l'apprentissage : 75 %

BTSA METIERS DU VEGETAL

POURSUITE D'ÉTUDES ET EMPLOIS VISÉS

- BTSA en 1 an dans la spécialité
- 3ème année BUT
- Certificats de spécialisation
- Classes préparatoires post BTS/DUT
- Écoles d'ingénieurs
- Université

Code ROME : A 1405 / A1414
- Chef de culture en exploitation maraîchère
- Conducteur de travaux horticoles
- Ouvrier agricole en maraîchage-horticulture
- Ouvrier en production pépinière
- Ouvrier horticole
- Chef de culture arboricole
- Ouvrier arboricole

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement et rémunération des APPRENTIS*

Financement de la formation pris en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Rémunération apprentis	- de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 - 29 ans
1ère année de formation	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année de formation	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année de formation	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Pré-requis : le contrat peut être signé à partir de 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début de la formation.

Financement et rémunération en CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION*

Financement de la formation pris en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Niveau de formation	- de 21 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
Diplôme supérieur ou égal au bac	65% du SMIC	80% du SMIC	85% du SMIC

* Pré-requis : Signature d'un contrat d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise du paysage (1 an minimum)

Financements et Rémunération STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE

Selon le statut du stagiaire à l'entrée en formation
Cout de la formation sur 2 ans : 7800 €
Entrée en classe de Terminale et selon le statut du stagiaire à l'entrée en formation
Cout de la formation : 4300 €

Financements possibles de : France Travail, Région Nouvelle Aquitaine, OPCO, CPF, Autofinancement.

Pré-requis : Être titulaire d'un Bac S, ES, d'un Bac technologique STAV ou d'un Bac pro Productions Horticoles, Aménagements Paysagers ou Agricole

MODALITÉS PRATIQUES

ACCESSIBILITÉ – Formation accessible au public en situation de handicap

- Locaux accessibles aux PMR
- Suivi personnalisé handicap par la référente
- Adaptations pédagogiques et différenciation

Lieux et moyens pédagogiques

- **Formation théorique : MFR de l'Entre Deux Mers – 67 rue du Gestas 33670 LA SAUVE**
  - Salles de cours équipées d'écrans numériques interactifs
  - Plateau technique, serre automatisée, ateliers couverts, jardin école et chantiers extérieurs pour les travaux pratiques
  - Salle informatique équipée pour le développement des compétences numériques

- **Formation pratique : Structures professionnelles du secteur d'activité du diplôme sans limite géographique.**
  - Secteurs professionnels : entreprises horticoles, organismes professionnels (station de recherche, d'expérimentions…), service de productions des collectivités locales, service des espaces verts des villes, structures d'insertion

Hébergement et restauration

APPRENTISSAGE	CAP1	CAP2	2nde	1ère	Terminale	BTSA 1	BTSA 2
Restauration	325	350	400 €	425 €	500 €	475 €	500 €
Hébergement	625	675	770 €	815 €	960 €	915 €	960 €

FORMATION CONTINUE		
Hébergement	Chambre double + petit déjeuner	17€ / nuit
	Chambre seule + petit déjeuner	20€ / nuit
Restauration	6 € par repas	

Date de début de formation

Fin août 2026.

Les + de la MFR de l'Entre Deux Mers

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

FORMATION SST et PRAP

UN CFA A TAILLE HUMAINE

VISITES JARDINS et ENTREPRISES

VOYAGE D'ETUDES

Suivi de l'action

- Bilans personnels à mi-parcours
- Bilan permettant de mesurer la satisfaction et d'appropriation des participants en fin de formation
- Bilan d'insertion 6 mois après la fin de la formation
- Carnet de liaison
- Visites en entreprises

CONTACTS

Responsables de la formation :

Gautier MORLOT, référent filière BTSA
Gautier.morlot@mfr.asso.fr

Stéphane PEYREDIEU, Référent Formations Continues et apprentissage
stephane.peyredieu@mfr.asso.fr

Référents :

Diane KRAEMER, Référente handicap
Diane.kraemer@mfr.asso.fr

Stéphane PEYREDIEU, Référent mobilité
Stephane.peyredieu@mfr.asso.fr

MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

67 Rue du Gestas 33670 LA SAUVE
Tél : 05 56 23 01 32
mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

www.mfr-entredeuxmers.fr